

# CARMIGNAC ABSOLUTE RETURN EUROPE A EUR YDIS

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum  
de placement  
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ  
1 2 3\* 4 5 6 7

FR0011269406

Reporting mensuel - 28/03/2024

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

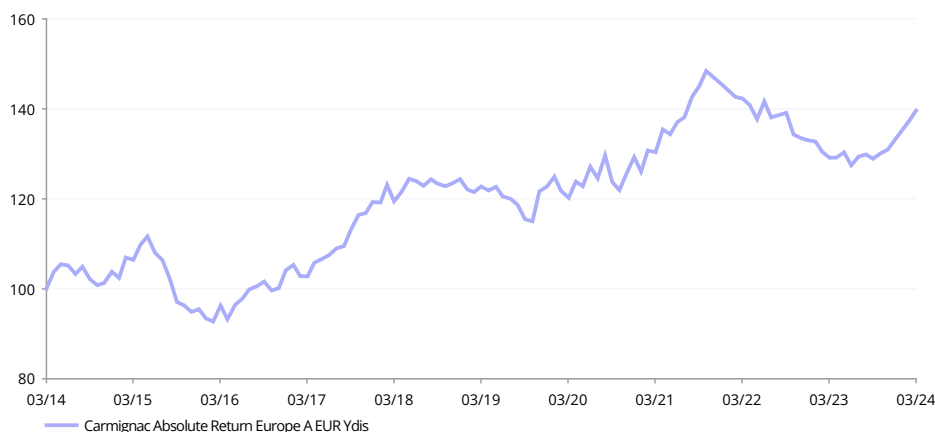
Fonds long/short actions européennes dont l'exposition nette aux actions est gérée activement entre -20% et 50%. Le Fonds cherche à générer de l'alpha en combinant des positions acheteuses et vendeuses, tout en suivant une gestion active et flexible. Le Fonds vise une performance absolue positive sur un horizon de placement recommandé de 3 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

### EVOLUTION DU FONDS DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/03/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Ydis	8.12	7.09	13.75	39.62	2.31	2.61	3.39

### PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
A EUR Ydis	0.01	-8.62	12.61	5.32	-1.32	4.27	14.56	9.07	-8.03	2.51

### STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	5.3	8.0	7.2
Ratio de Sharpe	0.4	0.4	0.5
Bêta	0.0	0.1	0.1
Ratio de Sortino	0.6	0.5	0.9

Calcul : pas hebdomadaire

### VAR

VaR du Fonds 4.3%



J. Fredriksson



D. Smith

## CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	28.8%
Nb emetteurs short	44
Nb emetteurs longs	71

## FONDS

Classification SFDR : Article 8

Domicile : France

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : FCP éligible au PEA

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : Jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 03/02/1997

Actifs sous gestion du Fonds : 225M€ / 243M\$<sup>(1)</sup>

Devise du Fonds : EUR

## PART

Affectation des résultats : Distribution

Date de la 1ère VL : 19/06/2012

Devise de cotation : EUR

Encours de la part : 5.2M€

VL : 136.33€

Catégorie Morningstar™ : Long/Short Equity - Europe

## GÉRANT(S) DU FONDS

Johan Fredriksson depuis le 01/09/2023

Dean Smith depuis le 01/09/2023

## AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

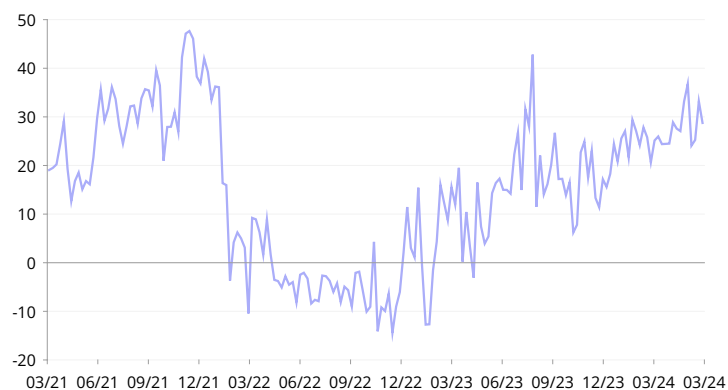
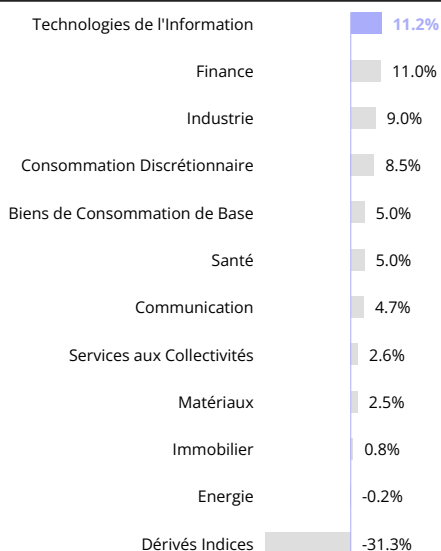
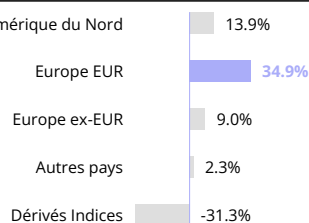
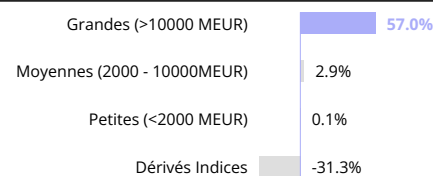
Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%

Minimum % d'investissements durables ..... 0%

Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

**EXPOSITIONS DU PORTFEUILLE**

Exposition Long Actions	129.4%
Exposition Short Actions	-100.7%
Exposition Nette Actions	28.8%
Exposition Brute Actions	230.1%

**EVOLUTION EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 3 ANS (% DE L'ACTIF) <sup>(1)</sup>**

**EXPOSITION NETTE PAR SECTEUR**

**EXPOSITION NETTE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

**EXPOSITION NETTE PAR CAPITALISATION**

**PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - LONG**

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3.3%
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	3.2%
META PLATFORMS INC	Etats-Unis	Communication	2.7%
ADYEN NV	Pays-Bas	Finance	2.4%
LONZA GROUP AG	Suisse	Santé	2.2%
RYANAIR HOLDINGS PLC	Irlande	Industrie	2.1%
AIRBUS SE	France	Industrie	2.0%
SAP SE	Allemagne	Technologies de l'Information	2.0%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologies de l'Information	2.0%
DEUTSCHE TELEKOM AG	Allemagne	Communication	1.9%
<b>Total</b>			<b>23.8%</b>

**PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - SHORT**

Région	Secteur	%
Etats-Unis	Technologies de l'Information	-1.0%
Suisse	Matériaux	-1.0%
France	Consommation Discrétionnaire	-0.9%
Espagne	Communication	-0.9%
Pays-Bas	Santé	-0.8%
Suède	Technologies de l'Information	-0.7%
Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	-0.7%
Royaume-Uni	Consommation Discrétionnaire	-0.7%
Suisse	Santé	-0.7%
Allemagne	Industrie	-0.7%
<b>Total</b>		<b>-8.0%</b>

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)

## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions actions;
- L'univers représentatif des positions actions du portefeuille est activement réduit;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence composite.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	62
Nombre d'émetteurs notés	62
Taux de couverture	100.0%

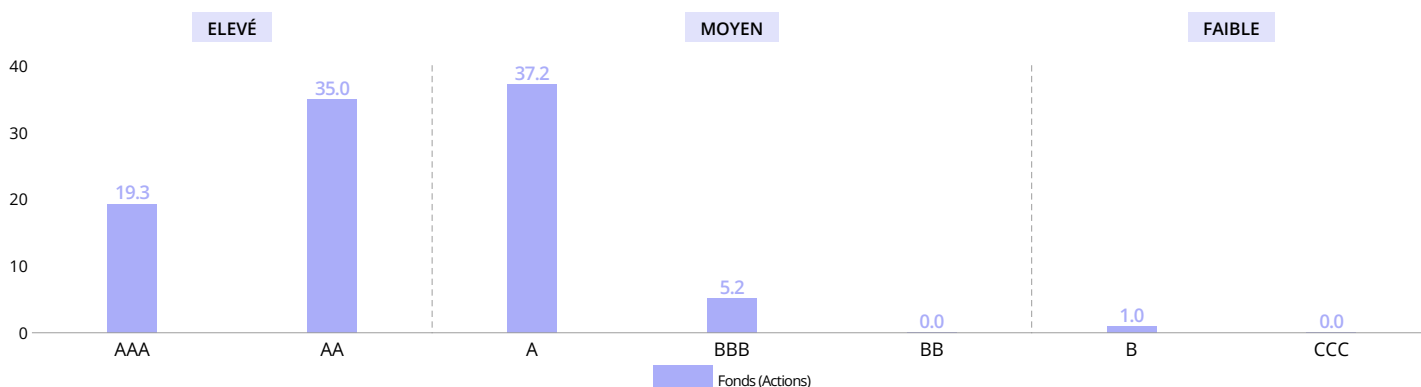
Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Absolute Return Europe A EUR Ydis AA

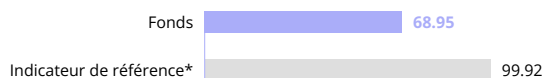
Source: MSCI ESG

### NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 97.8%

### INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: S&P Trucost, 28/03/2024. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

*Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.*

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
DANONE SA	5.0%	AAA
CARLSBERG AS	1.0%	AAA
ENEL SPA	0.9%	AAA
STMICROELECTRONICS NV	0.3%	AAA
HENKEL AG CO KGAA	-0.0%	AAA

Source: MSCI ESG

\* Indicateur de référence : 75% MSCI Europe index + 25% S&P 500. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

### COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Le mois de mars s'est avéré être un nouveau mois de prise de risque dans plusieurs classes d'actifs, avec des actions en hausse, des obligations en hausse, des matières premières en hausse, excepté le minerai de fer, et un dollar plus fort. Sur les marchés d'actions, l'Europe a surpassé les États-Unis, les marchés développés ont surpassé les marchés émergents, et les rendements des grandes et des petites/moyennes capitalisations ont été globalement égaux, reflétant un élargissement du marché global par rapport au leadership étroit du début de l'année. En termes de dispersion des styles, les valeurs « value » ont surpassé les valeurs de croissance, les valeurs cycliques ont surpassé les valeurs défensives, le momentum a stagné et les noms les plus vendus ont enregistré une performance en ligne avec celle du marché. En Europe, la rotation des secteurs a certainement joué un rôle, les secteurs les plus performants étant les banques, l'immobilier, la chimie et l'énergie, qui, à l'exception des banques, se trouvaient tous dans la moitié inférieure du tableau des performances le mois précédent. Les secteurs les moins performants sont ceux des voyages et des loisirs, des produits et services de consommation et de la technologie, qui figuraient tous parmi les gagnants du mois dernier.

## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Le Fonds a enregistré une performance positive au cours du mois. Notre portefeuille « long » a produit un rendement de +3,8% qui a été partiellement compensé par une légère perte de 1,2% de notre portefeuille « short » et de 1% de nos couvertures de contrats à terme et d'options, qui sont utilisées pour gérer le bêta du portefeuille et l'exposition globale au risque. En ce qui concerne les performances sectorielles, les contributions positives les plus importantes proviennent des secteurs de la technologie, des financières et de la santé. Dans l'ensemble du portefeuille, tous les secteurs ont apporté une contribution positive, à l'exception des services de communication qui ont perdu 23 points de base. Au niveau des actions, la contribution la plus importante est venue des deux fabricants de mémoires informatiques que nous avons ajoutés au portefeuille le mois dernier, l'un d'entre eux ayant produit des bénéfices et des commandes nettement plus élevés que prévu. Dans le secteur des financières, les banques de détail ont apporté une contribution très positive, UniCredit occupant une fois de plus le haut du tableau des leaders à la suite de révisions positives des bénéfices, soutenues par un important rachat d'actions. Dans le secteur de la santé, nos titres exposés à GLP1 et aux sciences de la vie ont enregistré de solides performances et les deux sociétés ont procédé à des acquisitions afin d'accroître leur capacité de production, ce qui soutiendra des taux de croissance supérieurs à la moyenne à l'avenir. Parmi nos principaux perdants du mois, nous comptons une société de télécommunications européenne qui a publié des prévisions décevantes sur le flux de trésorerie disponible ; un distributeur de vêtements qui a dû revenir sur des prévisions de ventes précédemment optimistes ; et une entreprise de bases de données dont les prévisions de gestion pour 2024 se sont révélées inférieures aux attentes du marché. Au cours du mois, nous avons continué à augmenter la taille des positions dans l'ensemble du portefeuille, ce qui a porté notre exposition brute à environ 135%, contre 125% le mois dernier.



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le début du mois d'avril devrait être relativement calme du point de vue de la communication des entreprises, et les marchés se concentreront donc sur la macro-économie, l'escalade des tensions politiques, les commentaires du président de la Fed et le Moyen-Orient. Ainsi, après un solide premier trimestre pour les actions et les actifs risqués en général, il s'agirait d'un « test » pour voir si le marché peut maintenir son élan. Ensuite, à l'approche de la deuxième partie du mois, il sera à nouveau question des résultats des entreprises. Le marché commence à anticiper une reprise de l'activité dans le monde, avec des indices PMI récents en constante amélioration, dépassant à nouveau la barre des 50, et surveille de près si les bénéfices des entreprises peuvent accompagner cette reprise. C'est probablement ce qui déterminera si la rotation sectorielle peut s'accélérer. Nous pensons qu'il est encore trop tôt pour se prononcer, même si les premiers signes sont là, mais c'est quelque chose qui est prioritaire dans notre réflexion. En outre, tous les regards se tournent à nouveau vers la Chine. Ses indices PMI ont également commencé à montrer des signes d'amélioration. Par conséquent, étant donné que la plupart des investisseurs sont encore très étroitement exposés à quelques secteurs, tels que la technologie et les actions de qualité, nous commençons déjà à réfléchir à la manière dont nous pouvons continuer à élargir notre exposition pour obtenir un portefeuille plus équilibré.



## GLOSSAIRE

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

**Catégorie 1** : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

**Catégorie 2** : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

**Catégorie 3** : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

**Classification - Articles SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Méthodologie S&P Trucost** : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : [www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf](http://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf).

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO<sub>2</sub> / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée <sup>(1)</sup>	Coûts de sortie <sup>(2)</sup>	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup>	Coûts de transaction <sup>(4)</sup>	Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup>	Performance sur un an (%)				
											28.03.23-28.03.24	28.03.22-28.03.23	26.03.21-28.03.22	27.03.20-26.03.21	28.03.19-27.03.20
A EUR Acc	03/02/1997	CARFRPR FP	FR0010149179	Max. 2%	Max. 4%	—	2.3%	0.98%	20%	—	7.3	-6.0	9.7	7.9	-2.3
A EUR Ydis	19/06/2012	CAREPDE FP	FR0011269406	Max. 2%	Max. 4%	—	2.3%	0.98%	20%	—	7.3	-8.3	9.6	8.0	-2.3
F EUR Acc	31/08/2023	CARFEUA FP	FR001400JG56	Max. 1%	—	—	1.3%	0.98%	20%	—	—	—	—	—	—
F USD Acc Hdg	31/08/2023	CARFUSA FP	FR001400JG64	Max. 1%	—	—	1.3%	0.98%	20%	—	—	—	—	—	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance lorsqu'elle est constituée et excède le High-Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT** : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. **ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/03/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862) En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.